

COMMUNIQUE DU SYNDICAT *Sud* CAISSES D'ÉPARGNE

EN CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-DRÔME-ARDECHE LA DRH INSTITUTIONNALISE LE DEFAUT DE CONSEIL

Dans le même temps où Le réseau des Caisses d'Épargne annonce une moralisation de ses pratiques bancaires pour faire face aux attaques d'associations de consommateurs, une Directrice des Ressources humaines de province et un Directeur Commercial viennent de sanctionner 2 salariés de l'agence d'Aubenas (Ardèche).

Leur crime ? Avoir émis des doutes sur des méthodes de vente que voulait leur imposer un prestataire envoyé par la Direction pour être « des vendeurs plus efficaces ».

Méthodes simples si souvent dénoncées : On cache au client tout ce qui pourrait le faire hésiter sur un produit ciblé (limites de garanties, frais de sortie par anticipation), et on s'attache à en fourguer le plus possible.

Sauf que les employés de Caisse d'Épargne sont des professionnels attachés à la qualité du conseil et à la confiance de leurs clients. Nos 2 collègues ont simplement dit que ces pratiques n'étaient pas les leurs, et qu'ils continueraient, pour ce qui les concerne, à associer conseil et vente.

Résultat : 2 sanctions dont une procédure de licenciement contre l'un d'entre eux. L'ensemble des organisations syndicales de l'entreprise appelle le Personnel à se mobiliser pour l'arrêt de ces sanctions, et contre cette politique d'inquisition qui a des conséquences désastreuses, tant sur la santé des salariés, que sur l'image de la Caisse d'Épargne.

Nous allons également saisir toutes les juridictions compétentes pour faire cesser au plus vite cette forme de harcèlement institutionnalisé. Nous demandons à tous nos clients de bien vouloir dans cette affaire nous apporter tout leur soutien.

Nous alertons enfin les dirigeants nationaux du Groupe Caisse d'Épargne pour qu'ils soient les garants sur tout le territoire de l'honnêteté commerciale qui a longtemps été notre image de marque. Laisser des cadres locaux se comporter ainsi pourrait être assimilé à de la complicité.

L'exécutif national **Sud** CE
JF.Largillière (06 70 48 58 40)
JL.Pavlic (06 30 04 32 87)
P.Saurin (06 62 88 05 17)

Union
Syndicale
Solidaires



Paris, le 23 juin 2009